

Informations de base	
2022/2728(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Critères d'évaluation du caractère modélisable des facteurs de risque dans le cadre de l'approche fondée sur les modèles internes (IMA) et fréquence de cette évaluation en application de l'article 325 octoquinquagies, paragraphe 3, du Règlement sur les exigences de fonds propres Complétant 2011/0202(COD) Subject 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.04 Banques et crédit 2.50.05 Assurances, fonds de retraite 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
14/06/2022	Publication du document de base non-législatif	C(2022)03801	
14/06/2022	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
22/06/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
22/09/2022	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		